

ARCHIVES NOTARIALES DE L'ETUDE DE JONVAL

1681

3E70 1 - 1

Établi par Emmanuel BAUDART, rédacteur territorial et
Clotilde CARNELET, adjoint administratif

Sous la direction d'Irène PERRIN TOININ, chargée d'études documentaires

Charleville-Mézières

2025

Présentation générale du fonds

Identification :

Référence	3E70 1 - 1
Intitulé	Archives notariales de l'étude de Jonval
Dates extrêmes globales	1681
Niveau de description	Sous-Fonds
Importance matérielle	2 articles ; 0,01 mètre linéaire ; 1 boîte

Contexte :

Nom du producteur	
Histoire administrative du producteur	Sans objet
Historique de la conservation des documents	Les archives étaient conservées dans un grenier de particulier dans de mauvaises conditions.
Modalités et date d'entrée	Les archives ont été versées le 8 mars 2022 par Madame Françoise ABECASSIS.

Contenu et structure :

Présentation du contenu	MINUTE NOTARIALE
Tris, éliminations réalisées	Sans objet
Accroissements	Sans objet
Mode de classement	La cotation des archives notariales s'effectue conformément aux dispositions de la circulaire AD 58-12 du 12 mai 1958, rappelées dans la circulaire AD 98-8 du 18 décembre 1998 portant cadre de classement des Archives départementales : «Les minutes notariales, qui constituent une des sous-séries de la série E, sont groupées par étude, chaque étude portant un numéro d'ordre individuel ; chaque liasse ou registre reçoit ensuite un numéro d'ordre individuel».

Conditions d'accès et d'utilisation :

Conditions d'accès	Ces documents sont des archives publiques. À ce titre leur communicabilité est régie par le Code du patrimoine (art. L. 213-1 à L. 213-8).
--------------------	--

ARCHIVES NOTARIALES DE L'ETUDE DE JONVAL

Conditions de reproduction et de réutilisation	Les conditions de reproduction et de réutilisation sont régies par le règlement de la salle de lecture des Archives départementales des Ardennes et par la licence ouverte votée par le Conseil départemental.
Langue et écriture des documents	Français.
Caractéristiques matérielles et contraintes techniques	Sans objet
Instruments de recherche	Sans objet

Sources complémentaires :

Existence et lieu de conservation des originaux	Sans objet
Existence et lieu de conservation de copies	Sans objet
Sources complémentaires dans le service des archives et hors service	<ul style="list-style-type: none">- Série E : minutes notariales provenant des archives des tribunaux où elles avaient été déposées avant la Révolution,- L 1249 : administrations et tribunaux de l'époque révolutionnaire : notaires (tableaux nominatifs, circulaires, correspondances) (1791-an IX),- Séries 3Q et 4Q : enregistrement et hypothèques,- Sous-série 8U/NOT : officiers publics et ministériels.
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none">-PER B 7 : Le Gnomon. Revue internationale d'histoire du notariat depuis 1988,-INOCTAVO/GEN 179 : MOREAU, Alain, Le notaire dans la société française d'hier à demain, coll. Mieux connaître, Economica, Paris, 1999,-INOCTAVO/GEN 296 : DE MONTJOUVENT, Philippe, Dépouiller les archives de notaires, coll. Autrement généalogie, éd. Autrement, Paris, 2004,-INOCTAVO/GEN 33 : POISSON, Jean-Paul, Notaires et société : travaux d'histoire et de sociologie notariales (Tome II), Economica, Paris, 1990,-INOCTAVO/GEN 824 : Sous la direction de ETIENNE, Geneviève et LIMON-BONNET, Marie-Françoise, Les archives notariales : manuel pratique et juridique, coll. Manuels et guides pratiques, Service interministériel des Archives de France/Documentation française, Paris, 2013.

Contrôle de la description :

Notes de l'archiviste	Emmanuel BAUDART
Règles ou conventions	Norme générale et internationale de description archivistique (ISAD-G) publiée par le Conseil international des archives en 1994, 2e édition en 1999.
Date de la notice	12 avril 2024

3E70 1

Minutes de Maître SAVART Nicolas.

6 décembre 1681